

Décision

Générale

colonial

Décision n° 110 du 18 février 1942

n° 110

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 février 1942

Numéro JO

n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro

28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

L'employé civil ex-milicien de 1 classe Ismaël Abdi est libéré du service actif pour lin de contrat et pour compter du 16 janvier 1942, date à laquelle il a atteint 15 ans et 1 mois de services. Un pécule de deux mille cinq cents francs est alloué à l'exmilicien de 1re classe Ismaël Abdi pour ses 15 ans et 1 mois de services accomplis au 16 janvier 1942.